



Commune de LUTRY

Mars 2018
12^{ème} édition

Information destinée aux Conseillers communaux

Au cours de ces dernières semaines, l'attention de la Municipalité a plus particulièrement été retenue par les objets suivants :

* * * * *

Projet d'axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

En vue de sa prochaine mise à l'enquête publique, le dossier du projet d'ouvrage de la future ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) entre Pully et Lutry (projet partiel PP7) a été présenté le 24 novembre 2017 à la Commission consultative de Lavaux (CCL), spécifiquement pour sa partie incluse dans le périmètre de la Loi sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux).

Après avoir examiné cet objet dans sa séance du 15 décembre 2017, la CCL a préavisé positivement ledit projet par courrier du 30 janvier 2018, en émettant quelques remarques portant sur l'aspect visuel des aménagements présentés.

En outre, dès le mois d'octobre 2017, les propriétaires riverains concernés par la requalification de la route de Lavaux ont été individuellement conviés à des séances d'information, au cours desquelles ils ont pu prendre connaissance dans le détail des enjeux du projet (notamment en termes d'emprises). Ces entretiens sont toujours en cours.

Etablissement d'une zone réservée selon l'art. 46 LATC

Dans la perspective d'un redimensionnement de la zone à bâtir imposé par l'art. 15 LAT et par son ordonnance d'application (OAT) ainsi que par la 4^{ème} adaptation du PDCn (mesure A11), le dossier relatif à l'« Etablissement d'une zone réservée selon l'art. 46 LATC » a fait l'objet du préavis municipal n° 1239-2017, adopté par le Conseil communal dans sa séance du 30 octobre 2017.

Par courrier du 8 février 2018, le Service du développement territorial (SDT) nous a informés que ladite zone réservée a été approuvée préalablement par le Département du territoire et de l'environnement et que la décision du Conseil communal du 30 octobre 2017 a été notifiée aux opposants et intervenants (=> recours possible dans les 30 jours dès la communication de la décision).

Révision partielle du Plan général d'affectation communal

En lien direct avec l'établissement de la zone réservée précitée, une « Demande d'un crédit d'études pour la révision partielle du plan général d'affectation (PGA) et de son règlement (Phase I : secteurs inclus dans le périmètre du plan de protection de Lavaux + hors périmètre de centre cantonal PALM) » a été approuvée par le Conseil communal dans sa séance du 30 octobre 2017, par le biais du préavis municipal n° 1240-2017.

Les prestations d'urbaniste (Esplanade Aménagement SA, M. Jean-Daniel Rickli) et autres mandataires spécialisés ont été formellement adjudgées par la Municipalité le 4 décembre 2017.

Savuit – Bâtiment de La Balance

Le projet de rénovation, de transformation et d'extension du bâtiment a été mis à l'enquête publique du 27 janvier au 25 février 2018.

A l'échéance du délai d'enquête, 15 oppositions (dont 1 comportant 101 signatures) ainsi que 3 remarques ont été enregistrées. L'essentiel des griefs relèvent des rapports de voisinage et de la problématique du stationnement.

La Municipalité statuera prochainement quant à l'octroi du permis de construire, tout en répondant de manière circonstanciée aux opposants.

Projet privé d'importance

En amont du chemin de Crêt-Ministre (au lieu-dit « Bois Bochet »), la construction d'un ensemble de 10 bâtiments abritant 64 logements et de 4 parkings souterrains de 115 places au total a été mise à l'enquête publique du 1^{er} au 30 juillet 2017, en suscitant une quarantaine d'oppositions.

Les permis de construire ont été délivrés le 15 janvier 2018. Aucun recours n'a été déposé.

A noter qu'il s'agit de la nouvelle mouture d'un projet mis à l'enquête publique en 2007, entre-temps abandonné par les constructeurs.

Assainissement du parking de la Possession

Les travaux d'assainissement sont pratiquement tous terminés et le budget octroyé par le Conseil Communal est respecté.

À noter que le comptage des places de parc au niveau 0 n'est pas encore en fonction. En effet, l'entreprise responsable de l'installation de comptage a rencontré quelques problèmes de mise en place de ce nouveau système et recherche activement à les résoudre dans les meilleurs délais. L'ouverture provisoire au niveau -1 a été maintenue pour garantir l'accès au parking pendant les travaux de réfection du revêtement du niveau 0.

Route de la Croix – Passage supérieur de la Brélaz

Ces travaux, réalisés sans incident, se sont terminés dans les délais. La couche de roulement sera posée en été 2018.

Route des Monts-de-Lavaux - Suppression des passerelles en bois

Ces passerelles ont trente ans et la vétusté de leur structure en bois impose, à terme, un inévitable remplacement. Une étude de faisabilité a permis de vérifier et de confirmer qu'il était possible de les remplacer par un véritable trottoir.

Ce projet a retenu l'attention de l'Etat, car cette route cantonale présente des risques d'affaissement dans ce secteur.

Il a donc été possible de trouver des intérêts communs avec le Canton afin de refaire l'ensemble de cette route et de mettre en place un éclairage public sur ce secteur.

En automne 2017, ces études ont débouché sur plusieurs variantes de tracé routier, dont une qui a été choisie pour la soumettre à l'examen auprès des différents services de l'Etat.

Le programme de réalisation de ce projet prévoit la mise à l'enquête par l'Etat du nouveau tracé routier en 2018, la mise en soumission en 2019 et les travaux en 2020.

Sentier de la Ligne

L'assainissement du sentier de la Ligne est prévu en 2018 sur une portion du secteur situé entre la route de la Croix et la gare de Bossières.

Réaménagement du chemin du Mâcheret

Ce réaménagement est directement lié aux projets immobiliers qui sont en cours de réalisation sur le PPA des Brûlées.

La commune devra en effet réaménager l'accès aux nouveaux bâtiments du chemin du Mâcheret. Ce projet consistera à mettre en place un trottoir, des ralentisseurs de trafic et à revoir l'éclairage public. Les conduites souterraines seront aussi remplacées si nécessaire. Les négociations avec certains propriétaires riverains pour obtenir les terrains nécessaires à ce projet de réaménagement sont terminées.

Le projet de réaménagement a reçu un préavis positif des différents services de l'Etat. Une mise à l'enquête est envisagée en 2018. Les travaux seront mis en soumission et un préavis sera présenté au Conseil Communal pour l'obtention d'un crédit d'ouvrage. Les travaux pourraient débuter entre 2019 et 2020.

Réaménagement du chemin de la Canélaz

Le budget 2018 a été accepté et les études nécessaires à l'élaboration du projet de réaménagement du chemin de la Canélaz sont engagées.

Dans un premier temps, celles-ci permettront de vérifier s'il est possible de créer un trottoir et de poser un éclairage public.

Si les études prouvent la faisabilité de ces aménagements, un projet sera étudié, déposé à l'enquête publique et soumis au Conseil communal pour l'obtention des crédits nécessaires à sa réalisation.

Élargissement du chemin de Salles

En concertation avec la commission viticole, une étude est engagée pour élargir ce chemin ceci pour faciliter l'exploitation de plusieurs parcelles viticoles.

Inventaire des ouvrages de franchissement (ponts, passerelles, voûtages, etc.)

Cet inventaire est pratiquement achevé. Il a permis de répertorier près de 100 ouvrages de franchissement dont les coordonnées ont été saisies et analysées. Les propriétaires et les responsables de leur entretien ont été identifiés.

Chaque ouvrage a fait l'objet d'une fiche dans laquelle sont reportées toutes les informations le concernant ainsi que la périodicité des inspections à faire sur les ouvrages communaux pour assurer un suivi de son état structurel.

Il est prévu de répertorier également les ouvrages de soutènement en 2018.

Renouvellement du plan général d'évacuation des eaux claires (PGEE)

Une somme est prévue au budget 2018 pour financer les études du renouvellement du PGEE. Pour rappel, le PGEE actuel date de 2006 et le dimensionnement des réseaux d'évacuation de 1989.

L'ancienneté de ces documents de base impose une revue complète du PGEE en tenant compte des dernières normes et directives en vigueur.

Ce renouvellement permettra aussi de sauvegarder l'ensemble des données du PGEE dans une banque de données et de créer un guichet cartographique complet utile à une gestion efficiente du réseau et de sa maintenance.

Travaux autoroutiers

L'office fédéral des routes (OFROU) a prévu de débiter ses travaux d'entretien lourd sur le tronçon autoroutier N9 situé entre le tunnel de Belmont et le restauroute de Villette. Les travaux débiteront le 9 avril 2018 et s'achèveront deux ans plus tard.

Les ouvrages suivants seront assainis :

- Le pont sur la Lutrive
- Le pont du giratoire du Landar (RC733/770)
- Le passage supérieur (PS) RC773 à Converney
- Le passage inférieur (PI) RC 769 des Chênes
- Le pont de la Bretelle sur la Lutrive
- Le PS RC 770 c (Jonction Belmont)
- Le PS Ch. AF 1911 s/Bretelle
- Le PS Mourat (piétons)
- Le PS des Brûlées s/Bretelle
- Le PS RC 770 s/Bretelle
- Le PI Echangeur de Lutry
- Le PI Ch. AF 1911 Lutry
- Le voûtage du Dalley
- Le voûtage du Flonzel

- Et quelques murs de soutènement.

De plus le revêtement, les clôtures et les canalisations de l'autoroute seront remplacés. Durant ces travaux la circulation sera en principe maintenue.

Travaux des CFF

Les CFF vont entreprendre cette année deux grands chantiers :

- L'assainissement des voies ferrées entre la gare de la Conversion et celle de Grandvaux
- L'élargissement du tunnel Bertholod

L'assainissement des voies ferrées entre la gare de la Conversion et celle de Grandvaux

Pour ce qui concerne les travaux d'entretien des voies ferrées, les CFF ont prévu de réaliser ces travaux du 7 juillet au 26 août 2018. Pendant ce chantier, tous les trains seront supprimés sur la ligne de Berne et remplacés par des bus. Les usagers des CFF seront informés par plusieurs actions de communication menées par les CFF. Une séance d'information publique est prévue le 13 mars 2018, à 18h30, à la salle du collège de Corsy.

Ces travaux permettront aussi d'adapter la gare de la Conversion aux exigences de la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (Loi sur l'égalité pour les handicapés, LHand). À cet effet deux rampes seront construites de part et d'autre des voies.

L'élargissement du tunnel Bertholod

Le chantier d'élargissement du tunnel Berthold débutera en octobre 2018 et s'achèvera en mars 2021.

C'est dans le cadre de ce chantier que le cheminement piétonnier (PM no 1160/2010) sera achevé par la construction d'un trottoir au-dessus du tunnel. À ce jour, selon les dernières estimations des CFF, ce cheminement coûterait à la commune moins de CHF 300'000.-. Pour rappel, la passerelle prévue dans le préavis a été estimée à plus d'un million de francs.

Pendant ce chantier le tronçon de la route de Savuit situé sur le tunnel sera fermé ainsi que le chemin de Bertholod. Le sol du passage sous voie à la Petite-Corniche sera abaissé pour permettre aux camions d'atteindre le chantier et l'Ecopoint, situé au chemin du Binet, sera déplacé provisoirement au Châtelard.

Lancement des Quartiers Solidaires

Plus de 200 personnes étaient présentes les 6 et 7 février pour s'informer au sujet de la démarche « Quartiers Solidaires » qui démarre à Lutry.

Environ 70 personnes à Corsy et 140 pour le Bourg ; les séances d'information au sujet du diagnostic communautaire qui commence sur tout le territoire communal ont remporté un immense intérêt.

Renforcer les liens entre les personnes âgées et leurs voisins au sein de leur commune afin d'améliorer la qualité de vie de tous, tel est l'objectif de la démarche « Quartiers Solidaires » coordonnée par Pro Senectute Vaud sur le mandat de la Commune. La première étape de ce projet est un « diagnostic » : un état des lieux de la qualité de vie des habitants en âge de retraite à Lutry. Cette enquête qui commence est menée auprès et avec les seniors ; les

mieux placés pour établir un bilan de leurs propres besoins et ressources en matière de liens sociaux, de mobilité ou de santé. Les résultats de l'enquête seront présentés au public lors d'un forum déjà fixé le 8 septembre au Collège du Grand-Pont.

Exposition des tableaux de la commune

En réponse au postulat du 5 décembre 2015 de M. le Conseiller Weber, la Municipalité a mis sur pied à la Villa Mégroz une exposition intitulée « Lutry au fil du temps », d'une partie des tableaux, propriétés de la Commune de Lutry, sous les thèmes du Bourg et du Temple.

L'exposition a été ouverte du 28 février au 8 mars 2018. Elle a suscité l'intérêt d'une centaine de visiteurs.

Collaboration avec le MJSR pour l'accueil à la journée d'enfants

La Municipalité a décidé de renouveler l'accueil de jour d'enfants de 6 à 10 ans avec un encadrement par le Mouvement Jeunesse Suisse Romande (MJSR) pendant les vacances scolaires de juillet-août 2018.

Des informations seront publiées par le biais du site Internet communal concernant cette action en faveur des familles.

LA MUNICIPALITE

Lutry, le 12 mars 2018